

AVIS PUBLIC
DEMANDES RELATIVES AUX USAGES CONDITIONNELS
(EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1198)

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que, lors de sa séance du 26 octobre 2026, à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, 3038, chemin Sainte-Marie, le conseil statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande :

Lot 5 051 663 – 1087, montée Masson – Zone CM 328 – District 4

Autoriser un usage de comptoir de pizzeria avec un service de livraison nommé Domino's Pizza, situé au 1087, montée Masson, à l'intérieur du secteur du Vieux-Mascouche.

Lot 6 488 229 – 2954, local 2, chemin Sainte-Marie – Zone CM 328 – District 4

Autoriser un usage de restaurant nommé Chez Rita, bistro de quartier, située 2954, local 2, chemin Sainte-Marie, à l'intérieur du secteur du Vieux-Mascouche

Donné à Mascouche, le 23 septembre 2026.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Charles Turcot, avocat